



**LIVRET
D'INSCRIPTION
UNIQUE 2023/2024**

La restauration

Le Scolaire

Les Accueils de loisirs

L'École Municipale des Sports

Les Stages Sportifs

NOTICE D'INFORMATION AUX PARENTS



Dessin réalisé par les enfants
du CLAE de la Croix Rouge



Dessin réalisé par les enfants
du CLAE du Castel

Le dossier unique vous permet d'inscrire votre (vos) enfant(s) à l'école, à la restauration scolaire, aux accueils de loisirs péri et extrascolaires, aux stages sportifs et à l'Ecole Municipale des Sports.

Complétez le dossier d'inscription ➡ Réunissez les justificatifs demandés ➡ Retournez le dossier à la *Direction des Affaires scolaires*- 307 Avenue de l'Arc de Triomphe ou par mail à affaires-scolaires@ville-orange.fr

Tout dossier incomplet ne pourra être traité et vous sera retourné.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Qui est concerné ?

Les enfants nés en 2020 qui entrent en maternelle / Les enfants qui changent d'école à la prochaine rentrée scolaire, ou qui n'étaient pas scolarisés dans une école publique / Les enfants qui entrent en cours préparatoire.

Quelle école ?

La carte scolaire détermine l'école où chaque enfant est affecté en fonction de son lieu d'habitation.

Les familles doivent inscrire leur enfant dans l'école dont relève leur domicile.

Pour toute information concernant la carte scolaire vous pouvez contacter le Service des Affaires Scolaires au 04 90 51 41 17 ou par mail à affaires-scolaires@ville-orange.fr.

Dérogation de secteur

La dérogation scolaire est une procédure d'exception faisant l'objet d'un examen en commission.

La demande motivée devra être formulée sur papier libre et jointe au dossier d'inscription.

Rentrée anticipée pour les enfants nés le 1er trimestre 2021

En fonction des effectifs dans les écoles au mois de janvier, quelques places en nombre limité sont proposées aux enfants de moins de 3 ans (nés au cours du premier trimestre 2021). L'attribution de ces places est effectuée par une commission.

Deux étapes essentielles

1- L'inscription auprès des services de la mairie

Dès enregistrement par nos services, un courrier accusant réception de votre dossier vous sera envoyé et fera office de préinscription. L'affectation vous sera communiquée sous la forme d'un certificat d'inscription, fin juin.

2- L'admission auprès du directeur / directrice de l'école

Grâce au certificat d'inscription délivré par la mairie, le directeur ou la directrice de l'école pourra procéder à l'admission de l'élève.

Radiation

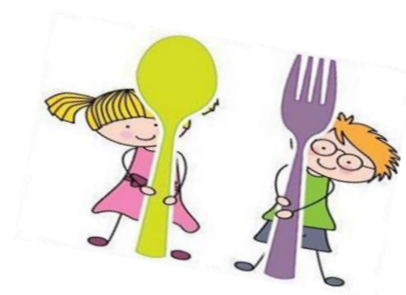
Lors d'une radiation, en plus d'informer la direction de l'école fréquentée par l'enfant, il est impératif de prévenir le service Affaires Scolaires afin que l'enfant soit également radié des activités annexes (restauration, accueils de loisirs périscolaires etc...) et pouvoir prétendre au remboursement des prestations.



RESTAURATION SCOLAIRE



Les restaurants scolaires de la ville fonctionnent sur le mode dit de la « liaison froide ». Une cuisine centrale fabrique les repas selon des menus préalablement établis par une diététicienne, à partir d'un plan nutritionnel adapté aux enfants, respectant la réglementation en vigueur. Les menus sont validés par une commission. Les repas sont remis en température dans chaque restaurant scolaire par du personnel formé.



Les allergies

Tous les enfants porteurs d'allergies alimentaires ou dont l'état de santé nécessite un régime particulier seront accueillis après constitution d'un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI). Le PAI est établi, conjointement par le médecin traitant, le médecin scolaire, les parents, et la direction de l'école concernée (*Pour tous renseignements contacter le 04-90-51-41-17*)

Les familles devront fournir des repas adaptés préparés par leurs soins. Ils assurent la responsabilité du conditionnement et du transport.

Infos pratiques

- Les enfants sont pris en charge de 11 h 30 à 13 h 20.
- Les menus et les allergènes sont affichés dans les restaurants scolaires, et sont consultables sur le site de la ville.
- Le repas des enfants des écoles maternelles a lieu dès la sortie de la classe à 11h30.
- La restauration des enfants des écoles élémentaires est organisée sur deux services sauf cas particulier, relevant de la gestion interne des effectifs. ▪ Des activités ludiques ou de détente sont proposées pendant la pause méridienne selon le choix de l'enfant.

Le règlement intérieur de la restauration scolaire a été adopté par le conseil municipal le 15 septembre 2014 modifié par décision municipale le 18 décembre 2019. Les parents qui inscrivent leurs enfants à la restauration scolaire s'engagent à le respecter. Ce règlement est disponible au Guichet de l'Hôtel de Communauté et téléchargeable sur le site de la ville, dans l'espace Famille.

ACCUEIL DE LOISIRS PERISCOLAIRE

Les horaires

▪ **Accueils de loisirs matin :**
A partir de 7h30 jusqu'à 8h20
Lundi, mardi, jeudi et vendredi

▪ **Accueils de loisirs soir :**
A partir de 16h30 jusqu'à 18h30
Lundi, mardi, jeudi et vendredi

Infos pratiques

L'accueil et l'encadrement des enfants sont assurés par l'équipe d'animation de la Direction des Affaires Scolaires / Animation Sport Loisirs composée de personnel qualifié au sens de la réglementation en vigueur.

- Les activités proposées sont définies par le projet pédagogique élaboré par le secteur Animation Loisirs.
- Une collation est servie aux enfants de l'accueil de loisirs entre 16h30 et 17h00.



ACCUEIL DE LOISIRS EXTRASCOLAIRE

Les horaires

Les mercredis et périodes de vacances (sauf vacances de Noël) :

- **Formule journée** : accueil entre 7h30 et 9h30, départ entre 17h00 et 18h30
- **Formule ½ journée** :

Matin : accueil entre 7h30 et 9h30, départ entre 12h00 et 12h30

Ou

Après-midi : accueil entre 13h30 et 14h30, départ entre 17h00 et 18h30

Infos pratiques

- Les enfants de 3 à 5 ans sont accueillis à l'accueil de loisirs du Coudoulet – Rue des Chênes Verts- ORANGE
- A partir de 6 ans, les enfants sont accueillis à l'accueil de loisirs de Boisfeuillet – 1609, Chemin Blanc- ORANGE
- L'accueil et l'encadrement des enfants sont assurés par l'équipe d'animation de la Direction des Affaires Scolaires / Animation Sport Loisirs composée de personnel qualifié au sens de la réglementation en vigueur.
- Les activités proposées sont définies par le Projet Educatif élaboré par le secteur Animation Loisirs.
- Une collation est servie aux enfants entre 7h30 et 8h30 et entre 16h30 et 17h00.

Le règlement intérieur des accueils de loisirs a été adopté par le Conseil municipal le 4 septembre 2017. Les parents qui inscrivent leurs enfants à l'accueil de loisirs s'engagent à le respecter. Ce règlement est disponible au Guichet de Communauté de ville et téléchargeable sur le site de la ville, dans l'espace Famille.

STAGES SPORTIFS

Infos pratiques

- Horaires de stage : 9h00/12h00 et 13h30/16h30.
- Accueil des enfants sur le Centre de Boisfeuillet à partir de 7h30 jusqu' à 9h00. Départ des enfants de 17h00 à 18h30
- Les repas sont pris en charge par la commune et seront pris soit sur l'Accueil de Loisirs de Boisfeuillet soit sous forme de pique-nique en fonction du planning d'activités.

Contact/ Renseignement

Tél : 04 90 51 38 46

Courriel : enfance.animation@ville-orange.fr

Le règlement intérieur des stages sportifs a été adopté par le conseil municipal le 15 mai 2017. Les parents qui inscrivent leurs enfants s'engagent à le respecter. Ce règlement est disponible au Guichet de l'Hôtel de Communauté et téléchargeable sur le site internet, dans l'Espace Famille.



ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS (EMS)

Les horaires

Le mercredi après-midi

▪ 6 / 7 ans : de 14h00 à 15h15

▪ 8 / 11 ans : de 15h30 à 17h00

Comment s'inscrire ?

- Se présenter le jour des inscriptions pour validation de l'inscription.

Le règlement intérieur de l'Ecole Municipale des Sports a été adopté par le conseil municipal le 18 Novembre 2016. Les parents qui inscrivent leurs enfants à l'E.M.S. s'engagent à le respecter. Ce règlement est disponible au Guichet de Communauté de ville et téléchargeable sur le site internet, dans l'Espace Famille.



LES TARIFS

▪ **Restauration scolaire** : Repas classique : 2€ 70 Repas : PAI : 1€ 67

Tarifs majorés (en cas de non réservation) : Repas classique : 4€ 05 Repas : PAI : 2€ 50

▪ **Accueils périscolaires** :

	Quotients Familiaux	
	De 0 à 796	797 et plus
Formule Matin 7h30 – 8h20	1€ 00	1€ 40
Tarifs majorés (1)	1€ 50	2€ 10
Formule Soir 16h30 – 18h30	1€ 30	1€ 60
Tarifs majorés (1)	1€ 95	2€ 40

(1) Les tarifs majorés correspondent aux frais d'accueil suite à un défaut de réservation.

▪ **Accueils extrascolaires** :

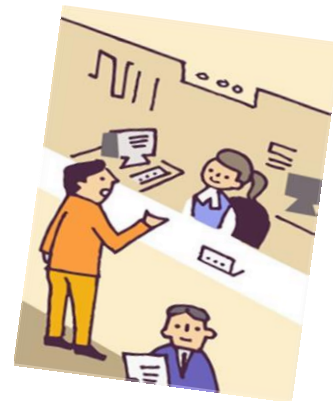
	Quotients Familiaux	
	De 0 à 796	797 et plus
Formule Journée	10€ 00	13€ 00
Formule ½ journée	5€ 00	6€ 00

Les tarifs sont doublés pour les résidents hors commune (délibération du 11 décembre 1997)

▪ **Stages sportifs** : Le tarif est déterminé par le quotient familial, de 13 € à 15 € par jour.

▪ **Ecole municipale des sports (EMS)** : Droits d'inscription annuels : 8€
16 € pour les résidents hors commune (délibération du 11 Décembre 1997)

LE GUICHET



Une fois les inscriptions enregistrées, vous pourrez effectuer vos réservations

- Au guichet des Affaires scolaires : Hôtel de Communauté au 307 avenue de l'Arc de Triomphe

LUNDI et VENDREDI 8h00 à 11h45
MERCREDI 8h00 à 11h45 et de 15h00 à 17h00

- sur Internet grâce à l'Espace Famille <https://familles.ville-orange.fr/guard/login>

L'ESPACE FAMILLE

<https://familles.ville-orange.fr/guard/login>

Des démarches simplifiées, des informations personnalisées, un paiement en ligne sécurisée : Votre Espace Famille vous facilite la vie, 7j/7, 24h/24.

RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS

Direction des Affaires Scolaires/ Animation Sport Loisirs

Hôtel de Communauté au 307 avenue de l'Arc de Triomphe- ORANGE
Tél : 04 90 51 41 17
Courriel : affaires-scolaires@ville-orange.fr

Guichet de réservation :

Hôtel de Communauté au 307 avenue de l'Arc de Triomphe- ORANGE
Tél : 04 90 51 42 55
Courriel : affaires-scolaires@ville-orange.fr
Site : <https://familles.ville-orange.fr/guard/login>



EN BREF

FAITES VOS INSCRIPTIONS EN LIGNE

(avant d'effectuer vos réservations)

L'Espace famille vous permet d'inscrire en ligne vos enfants aux activités.

Pour ce faire, vous devez disposer d'un compte Famille, dont les identifiants restent identiques chaque année.

Pour les nouveaux arrivants, nous vous communiquerons vos identifiants dès l'enregistrement de votre dossier

Les activités ouvertes à l'inscription en ligne sont : l'inscription scolaire, la restauration scolaire, les accueils de loisirs péri et extrascolaires.

Droits d'inscription

Un droit d'inscription de 8 € par enfant (**16 € pour les enfants résidant hors de la commune**) est à acquitter pour toute demande d'inscription aux activités : péri ou extrascolaire et Ecole Municipale des Sports. Il est valable pour une année scolaire.

Capacités d'accueil

Les places en restauration scolaire ainsi qu'en accueils de loisirs péri et extrascolaires sont limitées par la capacité des locaux.

Modalités d'annulation et de remboursement

Selon les dispositions prévues par le règlement intérieur, nous vous rappelons les informations suivantes :

Annulation au guichet : Remboursement immédiat de la prestation annulée

Annulation par internet : Mise en crédit

N.B.: Les avoirs seront soldés 2 fois par an : en août et en décembre. Seuls les avoirs supérieurs à 5 € seront remboursés par chèque envoyé au domicile des parents.

Attention : Réservations réglées par CESU : **Aucun remboursement** ne sera effectué.

Réservation/annulation et paiement

Une fois l'inscription validée, vous pouvez réserver vos places. La réservation et/ou l'annulation doit être effectuée au plus tard **48h avant la date souhaitée**.

Le paiement ou la mise en crédit s'effectue au moment de la réservation ou de l'annulation.

**PIECES JUSTIFICATIVES A JOINDRE AU DOSSIER
ET DROIT D'INSCRIPTION**

Documents à fournir	Inscription Scolaire	Restauration scolaire	Accueils de loisirs périscolaires/ Accueils de loisirs extrascolaires/ Ecole Municipale des Sports/ Stages sportifs
Copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (électricité/ eau ou attestation d'assurance habitation) ou, si vous êtes hébergé : attestation sur l'honneur + justificatif de domicile de la personne hébergeant	X	X	X
Copie intégrale du livret de famille (pages parents et enfants)	X		
Photocopie de la page des vaccins sous enveloppe avec le nom des enfants		X	X
Droit d'inscription : Chèque de 8 € (16 € pour les communes extérieures) par enfant à l'ordre de « Régie Relations auprès des familles » (<i>gratuit à partir du 3eme enfant</i>)			X
Numéro de CAF ou dernier avis d'imposition (si non communiqué, le tarif le plus élevé sera appliqué)			X

DOSSIER UNIQUE D'INSCRIPTION 2023/2024

Les pièces et les dossiers sont valables uniquement pour l'année scolaire en cours.

Tout dossier incomplet sera renvoyé

FICHE PARENTS

PERE

OUTUTEUR AUTRE

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

Tel. Portable : _ _ _ _ _ Tel. Fixe : _ _ _ _ _ Tel. Professionnel : _ _ _ _ _

Adresse mail : Profession :

Numéro allocataire : CAF : MSA :

MERE

OUTUTEUR AUTRE

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

Tel. Portable : _ _ _ _ _ Tel. Fixe : _ _ _ _ _ Tel. Professionnel : _ _ _ _ _

Adresse mail : Profession :

Numéro allocataire : CAF : MSA :

INFORMATIONS Les courriers sont à adresser (*Si adresses différentes*) : Père Mère Père et Mère

(Tout changement doit être signalé aux services concernés dans les plus brefs délais)

Je certifie exacts les renseignements portés sur ce dossier unique et reconnais avoir pris connaissance des conditions d'inscription et fonctionnement liées aux structures municipales.

Fait le :/...../..... à **Signature du responsable légal :**

FICHE ENFANT 2023/2024

(Remplir une fiche par enfant)

Sexe : F M

Date de naissance : / /

Lieu de naissance :

NOM : Prénom :

Ecole : (si fréquentée en 2022/2023) :

Domicile principal de l'enfant : Père Mère Garde alternée Autre

Autorité parentale : Conjointe Exclusive Père Exclusive Mère Exclusive Autre

En cas de disposition particulière, joindre un justificatif (à fournir chaque année)

INSCRIPTIONS (cocher les inscriptions souhaitées)

ACTIVITES	PRECISIONS
<input type="checkbox"/> Inscription Scolaire	<input type="checkbox"/> 1ere année de maternelle <input type="checkbox"/> Cours Préparatoire <input type="checkbox"/> Nouvelle inscription ● Demande de dérogation scolaire : Joindre un courrier de motivation à l'attention de M. le Maire
<input type="checkbox"/> Restauration Scolaire	<input type="checkbox"/> Repas standard <input type="checkbox"/> Protocole d'Accueil Individualisé (Pour tous renseignements contacter le 04-90-51-41-17) ● Pensez à réserver les jours souhaités
<input type="checkbox"/> Accueils de loisirs périscolaires	● Pensez à réserver les jours souhaités
<input type="checkbox"/> Accueils de loisirs extrascolaires	● Pensez à réserver les jours souhaités
<input type="checkbox"/> Ecole Municipale des Sports	Les programmes d'activité et les dates d'inscription seront communiqués ultérieurement ● Attention : nombre de places limité
<input type="checkbox"/> Stages sportifs	Les programmes d'activité et les dates d'inscription seront communiqués ultérieurement ● Attention : nombre de places limité
<input type="checkbox"/> Transport Scolaire	● Les élèves sont systématiquement accompagnés, de l'arrêt de bus jusqu'à l'école et de l'école jusqu'à l'arrêt du bus, par les agents municipaux.

VACCINATIONS

Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite Oui Non

Date du dernier rappel :

Rougeole, Oreillons, Rubéole * Oui Non

Date du dernier rappel :

Méningocoque de sérogroupe C * Oui Non

Date du dernier rappel :

Pneumocoque * Oui Non

Date du dernier rappel :

Coqueluche, Haemophilus influenzae b, Hépatite B * Oui Non

Date du dernier rappel :

* Vaccins obligatoires pour les enfants nés à partir de 2018

S'il manque des vaccins obligatoires à l'enfant, joindre obligatoirement un certificat médical de contre-indication

RENSEIGNEMENTS

- Votre enfant dispose-t-il d'un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI)? Oui Non
- Votre enfant prend-il un traitement particulier ? Oui Non
- Votre enfant connaît-il des restrictions médicales particulières ? Oui Non
- Votre enfant souffre-t-il d'allergies ? Oui Non
- Votre enfant est-il reconnu handicapé par la MDPH? Oui Non
- Votre enfant a-t-il un(e) AESH en classe ? Oui Non

Si au moins l'une des cases « OUI » est cochée, l'enfant ne sera accueilli qu'après signature d'un Protocole d'Accueil Individualisé. Pour la mise en place de ce protocole, merci de contacter le **04-90-51-41-17**.

LES AUTORISATIONS

● Personnes autorisées à récupérer l'(les)enfant(s) et/ou à prévenir en cas d'urgence s'il n'est pas possible de joindre les parents :

NOM : Prénom : Tél : /...../...../...../..... Récupère l'(les)enfant(s) Prévenu en cas d'urgence

NOM : Prénom : Tél : /...../...../...../..... Récupère l'(les)enfant(s) Prévenu en cas d'urgence

NOM : Prénom : Tél : /...../...../...../..... Récupère l'(les)enfant(s) Prévenu en cas d'urgence

NOM : Prénom : Tél : /...../...../...../..... Récupère l'(les)enfant(s) Prévenu en cas d'urgence

NOM : Prénom : Tél : /...../...../...../..... Récupère l'(les)enfant(s) Prévenu en cas d'urgence

- J'autorise mon (mes) enfant(s) à rentrer seul * (* uniquement pour les enfants fréquentant l'école élémentaire)
- J'autorise les structures municipales, sur avis médical, en cas de maladie ou accident, à prendre toutes les mesures d'urgence tant médicales que chirurgicales, y compris l'hospitalisation.
- J'autorise la Mairie d'Orange et ses structures à utiliser sur tout support de communication (film, vidéo, photos,) les images prises en cours de prestation sur lesquelles mon enfant apparaît.
- Je souhaite recevoir par courriel les informations concernant l'ensemble des activités de mon (mes) enfant(s).
- J'autorise mon (mes) enfant(s) à participer à l'ensemble des activités organisées dans le cadre des accueils de loisirs.
- J'autorise mon (mes) enfant(s) à être maquillé(s).
- J'atteste avoir pris connaissance des règlements intérieurs des différentes activités.
- J'autorise les personnes habilitées au sein du service Affaires scolaires à consulter et conserver mes données d'allocataire.

Je soussigné(e) (Nom - prénom) :.....déclare être responsable légal de l'enfant et certifie exact les renseignements portés sur le présent dossier. Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'inscription et des règlements intérieurs des différents services pour lesquels je demande l'inscription de mon enfant et déclare en accepter les modalités.

Fait à : Le :...../...../.....

Signature du responsable légal :

FICHE ENFANT 2023/2024

(Remplir une fiche par enfant)

Sexe : F M

Date de naissance : / /

Lieu de naissance :

NOM : Prénom :

Ecole : (si fréquentée en 2022/2023) :

Domicile principal de l'enfant : Père Mère Garde alternée Autre

Autorité parentale : Conjointe Exclusive Père Exclusive Mère Exclusive Autre

En cas de disposition particulière, joindre un justificatif (à fournir chaque année)

INSCRIPTIONS (cocher les inscriptions souhaitées)

ACTIVITES	PRECISIONS
<input type="checkbox"/> Inscription Scolaire	<input type="checkbox"/> 1ere année de maternelle <input type="checkbox"/> Cours Préparatoire <input type="checkbox"/> Nouvelle inscription ● Demande de dérogation scolaire : Joindre un courrier de motivation à l'attention de M. le Maire
<input type="checkbox"/> Restauration Scolaire	<input type="checkbox"/> Repas standard <input type="checkbox"/> Protocole d'Accueil Individualisé (Pour tous renseignements contacter le 04-90-51-41-17) ● Pensez à réserver les jours souhaités
<input type="checkbox"/> Accueils de loisirs périscolaires	● Pensez à réserver les jours souhaités
<input type="checkbox"/> Accueils de loisirs extrascolaires	● Pensez à réserver les jours souhaités
<input type="checkbox"/> Ecole Municipale des Sports	Les programmes d'activité et les dates d'inscription seront communiqués ultérieurement ● Attention : nombre de places limité
<input type="checkbox"/> Stages sportifs	Les programmes d'activité et les dates d'inscription seront communiqués ultérieurement ● Attention : nombre de places limité
<input type="checkbox"/> Transport Scolaire	● Les élèves sont systématiquement accompagnés, de l'arrêt de bus jusqu'à l'école et de l'école jusqu'à l'arrêt du bus, par les agents municipaux.

VACCINATIONS

Diptérie, Tétanos, Poliomyélite Oui Non

Date du dernier rappel :

Rougeole, Oreillons, Rubéole * Oui Non

Date du dernier rappel :

Méningocoque de sérotype C * Oui Non

Date du dernier rappel :

Pneumocoque * Oui Non

Date du dernier rappel :

Coqueluche, Haemophilus influenzae b, Hépatite B * Oui Non

Date du dernier rappel :

*** Vaccins obligatoires pour les enfants nés à partir de 2018**

S'il manque des vaccins obligatoires à l'enfant, joindre obligatoirement un certificat médical de contre-indication

RENSEIGNEMENTS

- Votre enfant dispose-t-il d'un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI)? Oui Non
- Votre enfant prend-il un traitement particulier ? Oui Non
- Votre enfant connaît-il des restrictions médicales particulières ? Oui Non
- Votre enfant souffre-t-il d'allergies ? Oui Non
- Votre enfant est-il reconnu handicapé par la MDPH? Oui Non
- Votre enfant a-t-il un(e) AESH en classe ? Oui Non

Si au moins l'une des cases « OUI » est cochée, l'enfant ne sera accueilli qu'après signature d'un Protocole d'Accueil Individualisé. Pour la mise en place de ce protocole, merci de contacter le **04-90-51-41-17**.

LES AUTORISATIONS

● Personnes autorisées à récupérer l'(les)enfant(s) et/ou à prévenir en cas d'urgence s'il n'est pas possible de joindre les parents :

NOM : Prénom : Tél : /...../...../...../..... Récupère l'(les)enfant(s) Prévenu en cas d'urgence

NOM : Prénom : Tél : /...../...../...../..... Récupère l'(les)enfant(s) Prévenu en cas d'urgence

NOM : Prénom : Tél : /...../...../...../..... Récupère l'(les)enfant(s) Prévenu en cas d'urgence

NOM : Prénom : Tél : /...../...../...../..... Récupère l'(les)enfant(s) Prévenu en cas d'urgence

NOM : Prénom : Tél : /...../...../...../..... Récupère l'(les)enfant(s) Prévenu en cas d'urgence

- J'autorise mon (mes) enfant(s) à rentrer seul ★ (★ *uniquement pour les enfants fréquentant l'école élémentaire*)
- J'autorise les structures municipales, sur avis médical, en cas de maladie ou accident, à prendre toutes les mesures d'urgence tant médicales que chirurgicales, y compris l'hospitalisation.
- J'autorise la Mairie d'Orange et ses structures à utiliser sur tout support de communication (film, vidéo, photos,) les images prises en cours de prestation sur lesquelles mon enfant apparaît.
- Je souhaite recevoir par courriel les informations concernant l'ensemble des activités de mon (mes) enfant(s).
- J'autorise mon (mes) enfant(s) à participer à l'ensemble des activités organisées dans le cadre des accueils de loisirs.
- J'autorise mon (mes) enfant(s) à être maquillé(s).
- J'atteste avoir pris connaissance des règlements intérieurs des différentes activités.
- J'autorise les personnes habilitées au sein du service Affaires scolaires à consulter et conserver mes données d'allocataire.

Je soussigné(e) (Nom - prénom) : déclare être responsable légal de l'enfant et certifie exact les renseignements portés sur le présent dossier. Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'inscription et des règlements intérieurs des différents services pour lesquels je demande l'inscription de mon enfant et déclare en accepter les modalités.

Fait à : Le : / /

Signature du responsable légal :

INFORMATIQUE ET LIBERTES

(Loi du 6 janvier 1978)

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par **les agents de la Direction des Affaires scolaires/ Animation Sport Loisirs pour la mise à jour des dossiers famille, l'inscription scolaire et l'accès aux plannings de réservations.**

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : **personnel encadrant des accueils de loisirs, Education Nationale.**

Les données sont conservées pendant **le temps de la scolarité ou de la participation aux activités.**

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez également vous opposer au traitement des données vous concernant et disposez du droit de retirer votre consentement à tout moment en vous adressant à Direction des Affaires scolaires/Animation Sport loisirs- 307, Avenue de l'Arc de Triomphe- 84100 ORANGE (affaires-scolaires@ville-orange.fr).

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter **le délégué à la protection des données : dpo@ville-orange.fr.**

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.